

Paris facilite les démarches administratives en ligne dans les mairies d'arrondissement

Jeudi 26 janvier, Mairie du 12e arrondissement à 15h

Jeudi, Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire, présentera le dispositif de facilitation numérique de la Ville de Paris. Lancé dans 4 Mairies d'arrondissements à titre expérimental en novembre dernier, il permet via des bornes tactiles et des tablettes de simplifier de nombreuses démarches administratives pour les usagers.

Depuis le mois de novembre, dans les Mairies des 2e, 4e, 12e et 17e arrondissements des agents formés aux démarches administratives en ligne accompagnent les usagers dans leurs demandes. Grâce à des tablettes, à des doubles écrans ou encore à des bornes tactiles, de nombreuses démarches administratives sont facilitées : prise de rendez-vous avec les services de la Ville, création de l'espace « mon compte », édition des relevés de situations facil'familles, demande de carte de stationnement, demande de carte citoyenne, inscriptions des enfants aux centres de loisirs, etc.

Jeudi, Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire, et Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement, présenteront les outils qui seront généralisés d'ici début 2018 à toutes les Mairies d'arrondissement et feront un premier retour d'expérience de la facilitation numérique.

Personnalités présentes :

- Emmanuel Grégoire, Adjoint à la Maire chargé de toutes les questions relatives aux ressources humaines, aux services publics, à la modernisation de l'administration ;
- Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12e arrondissement.

Date et lieu :

Jeudi 26 janvier, Mairie du 12e arrondissement, 130 Avenue Daumesnil (12e) à 15h

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61